



JUILLET – DÉCEMBRE 2019

Dans un contexte marqué par la détérioration de l'environnement commercial et des mesures commerciales restrictives prises par des Membres de l'OMC, les ACR continuent d'être notifiés et examinés à l'OMC.



ACR notifiés

ACR notifié à l'OMC et toujours en vigueur au 31 décembre 2019. Les notifications séparées concernant le commerce des marchandises et celui des services sont comptabilisées comme un seul ACR.

● Commerce de marchandises
○ Commerce de services

8

ACR notifiés

- + 1 Annonce préalable (volontaire)
- + 2 Notifications de modifications
- 0 rapport de FMO circulé
FMO: Fin de Mise en Oeuvre

▶ 139 rapports de FMO dus (en mars 2019)



- Pakistan – Indonésie
- UE – Arménie
- Mexique – Bolivie
- Brésil – Mexique
- Mexique – Cuba
- Argentine – Mexique
- Mexique – Paraguay
- Équateur – Mexique

▬ Canada – MERCOSUR

▬ Canada – Israël

▬ Chili – Chine

Nombre total d'ACR notifiés

302

481 (si l'on compte séparément toutes les notifications concernant les marchandises, les services et les accessions à un ACR).



ACR examinés par le CACR et par le CCD

y compris accessions à des ACRs existants

9

ACR examinés durant la période
6 ACR examinés par le CACR; et
3 ACR examinés par le CCD.

- Alliance du Pacifique
- Arménie – Kazakhstan
- ALEEC/CEFTA
- UEE/EAEU – Vietnam
- Turquie – Singapour
- UE – Japon

- El Salvador – Équateur
- Inde – Thaïlande
- MERCOSUR – Égypte

Nombre total d'ACR examinés sous le MT*

183

* Un "Mécanisme de Transparence pour les ACR" (MT) fut établi en décembre 2006 par une Décision du Conseil Général.

301 (si l'on compte séparément toutes les notifications concernant les marchandises, les services et les accessions à un ACR).



2 sessions régulières.
17 septembre 2019
8 novembre 2019

Le Comité des Accords Commerciaux Régionaux examine les ACR notifiés au titre de l'Art. XXIV du GATT, et de l'Art. V de l'AGCS.

Dans un nombre limité de cas, un seul ACR notifié à l'OMC peut être examiné à deux reprises si les aspects relatifs au commerce de biens sont notifiés au titre de la Clause d'habilitation (examen par le CCD), et les aspects relatifs au commerce de services sont notifiés dans le cadre de l'AGCS (examen par le CACR).



1 session spécifique sur les ACR
22 novembre 2019

Le Comité du Commerce et du Développement examine les ACR notifiés au titre de la Clause d'habilitation.

PLUS D'INFORMATION @

Visitez la base de données sur les ACR
#WTORTAs
rtais.wto.org

Nombre d'ACR notifiés et en vigueur

Les plus grands "utilisateurs" d'ACR

